



Esch-sur-Alzette, le 7 avril 2020

M. le bourgmestre  
de la commune de

Mondercange

Rue Arthur Thinnès  
L-3919 Mondercange

Concerne : réunion du Comité du syndicat ProSud.

---

M. le bourgmestre,

Conformément à l'article 14, alinéa 2, de la loi communale du 23 février 2001 concernant les Syndicats de Communes, nous avons l'honneur de vous adresser en annexe une copie de la convocation du Comité du Syndicat ProSud pour la séance du mardi 21 avril 2020 à partir de 15:00 heures dans une salle restant à définir et à communiquer. En effet, suite à la mise en place de mesures de sécurité COVID-19 à respecter, le syndicat se doit de trouver une salle offrant les possibilités pour se conformer aux exigences de sécurités requises.

En vertu de l'article 14, alinéa 2, de la loi communale du 23 février 2001, vous devez en informer par écrit, dans les 3 jours, vos conseillers communaux.

Vous devez également porter ladite convocation à la connaissance des habitants de votre commune dans les formes usuelles dans le secteur communal.

Veuillez agréer, M. le bourgmestre, l'expression de notre parfaite considération.

Le secrétaire  
Arni BIREN

Pour le Bureau du ProSud  
La Présidente,  
(s) Anouk BOEVER-THILL



## Réunion Comité PRO-SUD

Considérant les mesures exceptionnelles dans le cadre de lutte contre le COVID-19 qui ont impliqué l'annulation de la réunion du Comité prévue au 31 mars 2020, vous êtes informés sur la nouvelle date pour la réunion du Comité qui se tiendra  
mardi, le 21.04.2020 à 15h00, dans une salle restant à définir et à communiquer

Vu les mesures de sécurité COVID-19 mises en place, la réunion aura lieu sans public ni presse.

## ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du rapport de la réunion du Comité du 17.12.2019
- 2) Contrat de bail bureaux Ellergronn
- 3) Dossier UNESCO-MAB
  - ) information concours RRT
  - ) informations générales, stratégie MAB et plan d'action
- 4) Information sur le réseau de cyclabilité
- 5) Service Night Card, discussion sur une éventuelle relance d'un appel d'offres
- 6) Informations sur le service ProSud de la commande collective des fournitures de papiers
- 7) Organigramme du syndicat sur base de labélisation MAB
- 8) Statuts du syndicat, discussion sur des modifications proposées

Le secrétaire  
Arni BIREN

Pour le Bureau du ProSud  
La Présidente,  
(s) Anouk BOEVER-THILL

